

Alimentation &  
Agriculture

## Développer la Bio : plan concerté 2014-2020

### Objectifs :

- **Concier et fédérer l'ensemble des acteurs autour d'objectifs communs pour le développement de la bio ;**
- **Développer les surfaces et les exploitations en agriculture biologique en région ;**
- **Offrir aux habitants du Nord-Pas de Calais une production biologique de proximité et diversifiée.**

Malgré une forte croissance entre 2008 et 2012, le Nord-Pas de Calais reste très en retard pour les surfaces en bio et pour le nombre de fermes bio. Aujourd'hui on dénombre 7700ha en agriculture biologique dans notre région, soit à peine 1% de la surface agricole régionale.

Ce retard peut sembler paradoxal au regard de la demande croissante en produits bio et notamment des besoins des opérateurs économiques non satisfaits par l'offre régionale. La demande ne parvient pas à rencontrer une offre suffisante et organisée. D'où l'urgence à favoriser le développement de la production régionale et la mise en œuvre d'une économie circulaire à l'échelle de la filière.



Face à ces constats, le Conseil régional, déjà engagé dans une politique renforcée de développement de la bio depuis 2010, a lancé, en 2012, la dynamique de co-construction d'un nouveau plan Bio. Cette démarche, collective et partenariale avec l'ensemble des acteurs, établit un plan d'actions partagé pour le développement de la bio en région.

### Dans les faits

Le Plan de développement de la bio s'articule autour de **trois priorités** :

- développer les productions et la structuration des filières ;
- renforcer la recherche et la formation ;
- développer la consommation.

**Trois principaux outils permettent la structuration économique** de la filière : la charte d'engagement des entreprises agro-alimentaires, le Club des entreprises Bio et l'accompagnement à la conversion.

Cette approche originale consiste à s'appuyer sur les entreprises. Ce sont elles qui tirent les producteurs agricoles vers la conversion, tout en structurant de nouvelles filières.

En signant la **charte d'engagements « bio, local et équitable »** avec le Conseil régional, l'entreprise s'engage à développer son approvisionnement bio régional. Il s'agit de créer, densifier, pérenniser des relations économiques profitables à chacun.

### Chiffres Clés

- **285 exploitations agricoles en bio en région (fin 2012) qui représentent 7700 ha**
- **Marché en croissance de 10% / an**
- **+ 64 % de fermes bio dans la région depuis 2010**
- **25 entreprises régionales membres du Club des entreprises Bio et 6 filières représentées**

Club d'entreprises Bio<sup>®</sup>  
L'engagement bio local



# Développer la Bio : plan concerté 2014-2020

## Périmètre du Plan Bio :

Le Plan s'adresse à l'ensemble des maillons de la filière bio en région, des producteurs aux consommateurs, ainsi qu'aux acteurs des filières conventionnelles incités à franchir le pas du bio.

Pour cela, il mobilise l'Etat (à travers la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt - DRAAF), l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, les Conseils généraux du Nord et du Pas de Calais, la Chambre d'Agriculture de Région, GABNOR, APROBIO.

## Avancées du Plan

Le Plan Bio a déjà permis :

- une forte progression des exploitations bio (+ 64 % depuis 2010) ;
- la création d'une filière bio Ptinor, Pain 100% bio local, associant meuniers, boulangers, producteurs, organismes stockeurs ;
- la création d'une association « Viandes Bio du Nord-Pas de Calais » qui fédère l'ensemble des acteurs de la filière Viandes ;
- l'identification d'un potentiel de développement à travers les entreprises du Club Bio pour un doublement des surfaces ;
- développement d'une filière alimentation du bétail.

### ZOOM :

**La restauration collective, important levier de développement de l'agriculture bio régionale.**

En 2014, le Conseil régional lance une opération d'introduction de produits bio locaux dans la restauration scolaire des lycées. Avec 40 lycées au départ, l'objectif est de viser la moitié des lycées d'ici 2020.

Le plan est établi sur la période 2014-2020, ce qui permet d'assurer une cohérence avec le calendrier de la programmation du Fonds Européen pour le Développement Rural (FEADER) ou second pilier de la Politique Agricole Commune, la PAC.

Un bilan sera dressé chaque année avec les partenaires signataires du plan, permettant de réorienter les actions en fonction des résultats obtenus.



## Éléments d'évaluation :

- Evolution des surfaces en bio en NPDC et du nombre d'exploitations ;
- Evolution de la part de produits bio en restauration collective ;
- Structuration et création de nouvelles filières ;
- Evolution de l'approvisionnement local en matières premières bio par les entreprises régionales.

## Points de vigilance :

Le Nord-Pas de Calais est une région agricole avec des systèmes de production intensifs. Un travail en profondeur et sur le long terme est donc indispensable pour permettre le développement de la bio.

Il est nécessaire d'amener les acteurs à davantage de coopération pour atteindre les objectifs partagés.

## Pour en savoir plus...

**Jean-Louis Robillard**, Vice-président Alimentation, Régionalisation de l'agriculture et Ruralité,  
jean-louis.robillard@nordpasdecals.fr

**Patricia Clément**, Assistante de Jean-Louis Robillard,  
patricia.clement@nordpasdecals.fr – 03 28 82 56 13